

# Centre Français des Fonds et Fondations - CFF

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale des membres de l'association du Centre Français des Fonds et Fondations,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Français des Fonds et Fondations relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## 4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

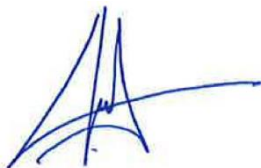
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 2 juin 2025

Le commissaire aux comptes,



Aca Nexia  
Représenté par  
Éric Chapus

**Bilan actif**

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
<i>Frais d'établissement</i>						
<i>Frais de recherche et de développement</i>						
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>						
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	580 471	- 192 376	388 096	465 112	- 77 017	- 17
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>						
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>						
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
<i>Terrains</i>						
<i>Constructions</i>	10 950	- 10 950		243	- 243	- 100
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>						
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	129 017	- 121 842	7 175	11 427	- 4 253	- 37
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>						
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>						
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières</b>						
<i>Participations et Créances rattachées</i>						
<i>Autres titres immobilisés</i>						
<i>Prêts</i>						
<i>Autres immobilisations financières</i>	21 746		21 746	20 374	1 372	7
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>742 184</b>	<b>- 325 167</b>	<b>417 017</b>	<b>497 157</b>	<b>- 80 140</b>	<b>- 16</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
<i>Stocks et en-cours</i>						
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>						
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>						
<b>Créances</b>						
<i>Bénéficiaires et comptes rattachés</i>	15 760		15 760	20 224	- 4 464	- 22
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>						
<i>Autres</i>	123 730		123 730	240 271	- 116 541	- 48
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	301 233		301 233	301 233		
<b>Instruments de trésorerie</b>						
<i>Instruments de trésorerie</i>						
<b>Disponibilités</b>						
<i>Disponibilités</i>	224 163		224 163	120 307	103 856	86
<b>Charges constatées d'avance</b>						
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 000		1 000	1 904	- 904	- 47
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>665 886</b>		<b>665 886</b>	<b>683 939</b>	<b>- 18 053</b>	<b>- 3</b>
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>						
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>						
<i>Ecart de conversion actif (V)</i>						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 408 070</b>	<b>- 325 167</b>	<b>1 082 903</b>	<b>1 181 096</b>	<b>- 98 193</b>	<b>- 8</b>

**Bilan passif**

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<b>Écarts de réévaluation</b>		
<i>Écarts de réévaluation</i>		
<b>Réserves</b>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>		
<b>Report à nouveau</b>		
<i>Report à nouveau</i>	262 831	456 485
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	18 068	- 193 654
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>280 899</b>	<b>262 831</b>
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>Total Fonds Propres (I)</b>	<b>280 899</b>	<b>262 831</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	240 394	229 410
<b>Total Fonds Reportés et Dédiés (II)</b>	<b>240 394</b>	<b>229 410</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>Total Provisions (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	201 338	199 917
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes</i>		
<i>Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés</i>	45 422	81 561
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	180 324	237 996
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	41 093	14 317
<i>Produits constatés d'avance</i>	93 433	155 064
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>561 610</b>	<b>688 855</b>
<i>Écarts de conversion Passif (V)</i>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 082 903</b>	<b>1 181 096</b>

## Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Cotisations</i>	650 040	670 775
<b>Ventes de biens et services</b>		
<i>Ventes de biens</i>	17 247	17 507
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	141 690	87 946
<i>Dont parrainages</i>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		2 000
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
<i>Dons manuels</i>	730	
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>	568 230	606 836
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	72 240	73 015
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	40 718	84 348
<i>Autres produits</i>	111 419	150 560
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 602 315</b>	<b>1 692 987</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock</i>		
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	575 861	628 824
<i>Aides financières</i>	1 500	12 000
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	56 152	81 640
<i>Salaires et traitements</i>	552 433	764 740
<i>Charges sociales</i>	265 863	309 393
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	82 794	85 926
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>	51 702	3 272
<i>Autres charges</i>	403	3 187
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 586 708</b>	<b>1 888 983</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>15 607</b>	<b>- 195 996</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	3 464	3 005
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>		
<i>Différences positives de change</i>		107
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>3 464</b>	<b>3 112</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	1 004	2
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>1 004</b>	<b>2</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 460</b>	<b>3 110</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>18 068</b>	<b>- 192 886</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>		768
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		<b>768</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>- 768</b>
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 605 779</b>	<b>1 696 099</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 587 711</b>	<b>1 889 753</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>18 068</b>	
<b>DEFICIT</b>		<b>- 193 654</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>	139 104	8 000
<i>Bénévolat</i>		1 066
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>139 104</b>	<b>9 066</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>	139 104	8 000
<i>Personnel bénévole</i>		1 066
<b>TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>139 104</b>	<b>9 066</b>

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

# Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1082902.84 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 18067.5 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre**

Le Centre Français des Fonds et Fondations a pour objet de promouvoir le développement des fondations et fonds de dotation en France.

Elle a notamment pour objet :

- de mettre à disposition des fondations et fonds de dotation une plate-forme d'échanges et de mise en commun d'expériences pour constituer un réseau d'expertise, au moyen de réunions, de conférences, d'ateliers, de visites d'études, et par tous moyens utiles.
- de développer l'information sur les fondations et fonds de dotation auprès de tous les publics par la constitution de fonds documentaires, la réalisation d'enquêtes, d'études et de répertoires,
- d'apporter des conseils pour accompagner la création et le développement des fondations et fonds de dotation ;
- de représenter les intérêts communs des fondations et fonds de dotation auprès des pouvoirs publics et de toutes les institutions nationales, européennes ou internationales concernées

### **Faits caractéristiques d'importance significative**

La création de la coalition Santé et de la constitution de fonds dédiés à fin 2024 sur les financements reçus et non utilisés

## Règles et méthodes comptables

### Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

### Immobilisations incorporelles

#### Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

\* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 7 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

#### Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

## Immobilisations corporelles

### Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- \* Agencements des constructions : 5 à 8 ans
- \* Matériel de bureau : 1 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

## Immobilisations financières

### Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

### Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

### Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

## Disponibilités

### Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

## Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

## Notes relatives aux postes de bilan

## Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
<i>Frais d'établissement</i>							
<i>Frais de recherche et de développement</i>							
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>							
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	580 471					580 471	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>							
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>							
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>							
<b>Sous-total</b>	<b>580 471</b>					<b>580 471</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions sur sol propre</i>							
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>							
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</i>	10 950					10 950	
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>							
<i>Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers</i>							
<i>Autres imm. Corp. Matériel de transport</i>							
<i>Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique</i>	54 057		1 282			55 338	
<i>Autres imm. Corp. Mobilier</i>	73 679					73 679	
<i>Autres imm. Corp. Divers</i>							
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>							
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>							
<b>Sous-total</b>	<b>138 685</b>		<b>1 282</b>			<b>139 967</b>	
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>							
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>							
<b>Sous-total</b>							
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>							
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts</i>							
<i>Autres immobilisations financières</i>	20 374		1 372			21 746	
<b>Sous-total</b>	<b>20 374</b>		<b>1 372</b>			<b>21 746</b>	
<b>Total</b>	<b>739 531</b>		<b>2 653</b>			<b>742 184</b>	

## Notes relatives aux postes du bilan

Les flux s'analysent comme suit :

### Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédé	Immobilisations financières	Total
<b>VENTILATION DES AUGMENTATIONS</b>					
<i>Réévaluations</i>					
<i>Acquisitions</i>		1 282		1 372	2 653
<i>Apports</i>					
<i>Créations</i>					
<i>Virements de l'actif circulant</i>					
<i>Virements de poste à poste</i>					
<b>Sous-total</b>		<b>1 282</b>		<b>1 372</b>	<b>2 653</b>
<b>VENTILATION DES DIMINUTIONS</b>					
<i>Virements de poste à poste</i>					
<i>Cessions</i>					
<i>Mises hors service</i>					
<i>Scissions</i>					
<i>Virements vers l'actif circulant</i>					
<b>Sous-total</b>					

### Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	115 359	77 017		192 376
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<b>Sous-total</b>	<b>115 359</b>	<b>77 017</b>		<b>192 376</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions sur sol propre</i>				
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</i>	10 707	243		10 950
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers</i>				
<i>Autres imm. Corp. Matériel de transport</i>				
<i>Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique</i>	44 205	4 840		49 044
<i>Autres imm. Corp. Mobilier</i>	72 103	694		72 798
<i>Autres imm. Corp. Divers</i>				
<b>Sous-total</b>	<b>127 014</b>	<b>5 777</b>		<b>132 792</b>
<b>Total</b>	<b>242 374</b>	<b>82 794</b>		<b>325 167</b>

## Notes relatives aux postes du bilan

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

### État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 746</b>	<b>21 746</b>	
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	21 746	21 746	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>140 490</b>	<b>140 490</b>	
<i>Créances bénéficiaires et comptes rattachés</i>	15 760	15 760	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>			
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	6 253	6 253	
<b>État et autres collectivités publiques</b>	<b>18 511</b>	<b>18 511</b>	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>TVA</i>			
<i>Autres impôts et taxes versements</i>	18 511	18 511	
<i>Divers</i>			
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs</i>	84 000	84 000	
<i>Débiteurs divers</i>	14 966	14 966	
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 000	1 000	
<b>Total</b>	<b>162 236</b>	<b>162 236</b>	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : -

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice : -

### Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Bénéficiaires</i>		2 293	- 2 293	- 100
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	8 253	4 156	4 097	99
<b>Total</b>	<b>8 253</b>	<b>6 449</b>	<b>1 804</b>	<b>28</b>

**Fonds propres****Tableau de variation des fonds propres**

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecart de réévaluation</i>					
<i>Réserve</i>					
<i>Report à nouveau</i>	456 485	- 193 654			262 831
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	- 193 654	193 654	18 068		18 068
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>262 831</b>		<b>18 068</b>		<b>280 899</b>
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>					
<i>Provisions réglementées</i>					
<b>Total</b>	<b>262 831</b>		<b>18 068</b>		<b>280 899</b>

**Tableau de variation des fonds dédiés**

Variation des fonds dédiés issue de	Ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Don't remboursements		Montant global	Don't fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subvention d'exploitation</b>							
Projet Digital	86 925	-	-	-	-	86 925	-
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
Projet Digital	139 212		37 445			101 766	
Projet Climat	3 272	21 127	3 272			21 127	
Projet Emploi/Formation							
Projet Santé		30 575				30 575	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>229 409</b>	<b>51 702</b>	<b>40 717</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>240 393</b>	<b>-</b>

## Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

### État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>201 338</b>	<b>201 338</b>		
<i>Emprunts obligataires convertibles (1) (2)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (1) (2)</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)</i>	201 338	201 338		
<i>- Dont à 1 an au maximum à l'origine</i>				
<i>- Dont à plus de 1 an à l'origine</i>	201 338	201 338		
<i>Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)</i>				
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>360 272</b>	<b>360 272</b>		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	45 422	45 422		
<i>Dettes sur legs ou donations</i>				
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	55 663	55 663		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	112 265	112 265		
<b>État et autres collectivités publiques</b>	<b>12 396</b>	<b>12 396</b>		
<i>Impôt sur les sociétés</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>				
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	12 396	12 396		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs (3)</i>				
<i>Autres dettes</i>	41 093	41 093		
<i>Produits constatés d'avance</i>	93 433	93 433		
<b>Total</b>	<b>561 610</b>	<b>561 610</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :-

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice :-

(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

### Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs - Factures non parvenues</i>	30 786	27 253	3 533	13
<i>Charges à payer - Divers</i>	95 466	85 590	9 877	12
<b>Total</b>	<b>126 252</b>	<b>112 843</b>	<b>13 409</b>	<b>12</b>

### Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 000	1 000		
<b>Total</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>		

## Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Produits constatés d'avance</i>	93 433	93 433		
<b>Total</b>	<b>93 433</b>	<b>93 433</b>		

## Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
<i>Transfert de charges</i>	72 240			72 240

## Rémunération des commissaires aux comptes

### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 6 648 €

Honoraires des autres services : 0 €

## Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

## Informations sur les dirigeants

### Rémunérations allouées aux dirigeants

Au sein de l'Association, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

## Cotisations

Les cotisations perçues par l'Association sont sans autre contrepartie que la participation à l'AG, la réception de publication. Ces cotisations sont comptabilisées en produit.

## Engagements retraite

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières acquis à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2023 est non significatif contenu de l'âge et de l'ancienneté des salariés.

## Tableau des effectifs

	Exercice N
<b>EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL</b>	
<i>Cadres</i>	8
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	1
<i>Ouvriers</i>	
<b>Total</b>	<b>9</b>

## Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
<b>RESSOURCES</b>	<b>139 104</b>	<b>9 066</b>
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>	139 104	8 000
<i>Bénévolat</i>		1 066
<b>Total</b>	<b>139 104</b>	<b>9 066</b>
<b>EMPLOIS</b>	<b>- 139 104</b>	<b>- 9 066</b>
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>		
<i>Prestations</i>	- 139 104	- 8 000
<i>Personnel bénévole</i>		- 1 066
<b>Total</b>	<b>- 139 104</b>	<b>- 9 066</b>

Une convention du Mécénat de compétence a été signée avec la Poste. Cette dernière a été valorisée pour un montant de 139 104 € au titre de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.